

## FORMATION SQL SERVER 2012 : ACTUALISER SES COMPÉTENCES DE SPÉCIALISTE BI

La formation SQL Server 2012 : Actualiser ses compétences de spécialiste BI sur 3 jours a pour principal objectif de vous permettre de mettre à jour vos connaissances et compétences concernant QL Server. De la présentation des principales nouveautés et améliorations à l'utilisation des technologies Cloud pour la BI en passant par les outils de reporting, vous aurez une vue d'ensemble des fonctionnalités offertes par le SGBD de Microsoft

### PROGRAMME

#### 1/ SQL Server 2012 dans la Business Intelligence

- SQL Server 2012 pour BI : vue d'ensemble
- SQL Server côté Enterprise Integration Management
- SQL Server côté entrepôts de données
- SQL Server côté analyse de données et rapports

#### 2/ Integration Services : Nouveautés et améliorations

- Utiliser la tâche de contrôle CDC
- Déployer et gérer des packages SSIS

#### 3/ Le Services de qualité de données : Présentation

- La qualité de données : concept et enjeux
- Nettoyage des données
- Appréhender la correspondance de données

#### 4/ Master Data Services : Services de données maîtres

- Master Data Services :concept et enjeux
- Implementer un modèle de services de données maîtres
- Administrer les données maîtres
- Concevoir un pôle de données maîtres

#### 5/ Le Reporting Services de SQL Server 2012

- Reporting Services : concept et enjeux
- Faire le lien entre Reporting Services et SharePoint
- Appréhender les alertes de données

#### 6/ PowerPivot : Concevoir des modèles de données tabulaires

- Modèles de données tabulaires : le concept
- PowerPivot : présentation globale
- Utiliser PowerPivot
- Utiliser DAX dans un modèle de données PowerPivot

## NOUS CONTACTER

**AGORATIC**  
21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76  
Tel : 01 42 62 91 86  
[www.openska.com](http://www.openska.com)

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 1670 euros

3 jours

M40009

Vous souhaitez organiser  
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au  
01 42 62 91 86**

### OBJECTIFS

- Appréhender les nouvelles fonctions BI de SQL Server 2012
- Maîtriser les nouveautés de SQL Server Integration Services
- Optimiser la qualité des données avec SQL Server Quality Services
- Savoir définir des données maîtres avec Master Data Services
- Appréhender les nouvelles possibilités d'analyses offertes
- Intégrer des données stockées dans le Cloud via les solutions BI

### PRE-REQUIS

- Avoir une expérience dans la création de bases de données
- Avoir une expérience dans la programmation Transact-SQL
- Avoir des notions de Data Warehousing
- Connaître des solutions de BI et des outils d'ETL

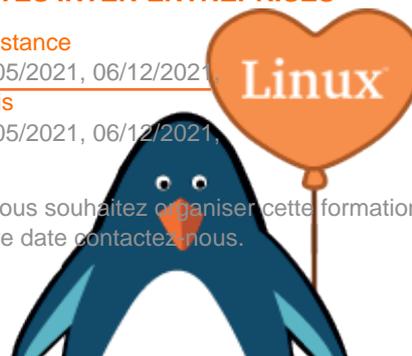
### PUBLIC CONCERNE

- Administrateur déployant une solution de Business Intelligence
- Développeur déployant une solution de Business Intelligence
- Développeur expérimenté désirant actualiser ses compétences

### DATES INTER-ENTREPRISES

A distance  
31/05/2021, 06/12/2021  
Paris  
31/05/2021, 06/12/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation à une autre date contactez-nous.



## **7/ PowerView : Concevoir des visualisations de données**

- Power View : concept et enjeux
- Visualiser des données avec Power View

## **8/ Utiliser des technologies Cloud pour solution BI**

- Les sources de données Cloud existantes
- SQL Azure : concept et enjeux
- Les Reporting Services de SQL Azure
- Utiliser Windows Azure Marketplace

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
Établissement 30056  
Code guichet 00915  
Compte 09150035179  
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75